



Le Mutualiste 66

Décembre 2017 N°5 **» Bulletin Départemental**



Section des Pyrénées-Orientales - 44, Chemin de la Passió Vella - 66830 Perpignan Cedex



MGEN SOLIDAIRE : LA RÉFÉRENCE



Le monde bouge, la société se transforme, MGEN évolue. Les contraintes réglementaires, fiscales et concurrentielles nous imposent cette évolution. Alors que certaines mutuelles ont fait le choix de s'unir avec des bancassureurs, MGEN-Istya et Harmonie ont créé le groupe mutualiste "VYV".

Le modèle mutualiste est un concept moderne : apporter, grâce à la solidarité entre adhérents, une réponse collective à un besoin individuel auquel on ne peut répondre seul, en particulier pour se protéger des risques de l'existence. Quel beau projet de société !

Dans quel monde souhaitons-nous vivre ? Quelles valeurs souhaitons-nous transmettre à nos enfants ? Défendons cette solidarité, la non lucrativité, l'innovation sociale ! Continuons d'être un acteur de santé et à peser dans les débats !

Vous pouvez être acteurs de ce que sera MGEN demain : en votant en 2018 pour le renouvellement des comités de section ! En vous exprimant sur le forum « Nous MGEN » ! En vous impliquant en tant que correspondant ou membre élu du comité de section !

MGEN n'est peut-être plus la seule mutuelle référencée par le ministère de l'Éducation nationale mais elle reste "LA" référence mutualiste !

De gauche à droite :

M. Guy CASSARD, président MGEN du Gard ; **Mme Catherine GONZALEZ**, présidente MGEN de la Lozère ; **M. Yannick LABORY**, président MGEN de l'Hérault ; **Mme Pierrette RICHARD**, présidente MGEN de l'Aude et **M. Christophe PATIER**, président MGEN des Pyrénées-Orientales.

Vie de la section

POINTS INFORMATION
EN ETABLISSEMENTS



MGEN PARTENAIRE
DU PROJET

HANDITOUR 66



INFORMATIONS





les 10 et 11 juillet 2017
**ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES
DE MONTPELLIER...**



Vie Politique
**BIENVENUE
AU GROUPE VYV...**



Prévention
**ADOSEN :
TRAVAILLONS ENSEMBLE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES ÉLÈVES !**



Devenez correspondant MGEN



PRATIQUE



SÉCURITÉ SOCIALE : Prise en charge des transports

En la matière, la MGEN, votre centre de Sécurité sociale applique la réglementation de la Caisse Primaire d'assurance Maladie des Pyrénées-Orientales.



Il faut dans tous les cas une prescription médicale et seul le médecin peut déterminer le mode de transport adapté au patient. La prise en charge de certains transports nécessite l'accord préalable du Contrôle Médical de la Sécurité sociale.

Vous trouverez toutes les règles en la matière dans la notice téléchargeable sur le site ameli.fr



ASSEMBLÉES GÉNÉRALE DE MONTPELLIER

Les assemblées générales du groupe MGEN se sont déroulées à Montpellier les 10 et 11 juillet.



VIDÉOS ►

Discours d'ouverture de **Thierry Beudet**,
Président du groupe MGEN.

Discours de clôture de **Roland Berthilier**,
nouveau Président du groupe MGEN.



Les délégués élus à l'AG sont intervenus sur différents thèmes dont la défense de la Sécurité sociale et du modèle mutualiste, sur les contrats collectifs, les élections au comité de section, le droit à la PMA, les cotisations, la prestation des frais funéraires, l'organisation territoriale et la création du groupe MGEN-Istya-Harmonie.

Les résultats financiers du groupe MGEN reflètent un bilan en recul dans un environnement défavorable (fiscalité, augmentation des dépenses de santé, crise financière...) Le résultat net combiné s'élève à 12,421 M€.

Le groupe MGEN continue de maintenir un taux de redistribution très élevé, soit 90,8 % des cotisations.

L'Assemblée Générale a validé des évolutions prestataires pour MSP (MGEN Santé Prévoyance) et Ôji (Offre jeunes) : élargissement de la prise en charge des séances de psychothérapie, prise en charge améliorée des prothèses dentaires amovibles et de l'implantologie, élargissement du remboursement des séances d'acupuncture...

Face aux lourdes mesures réglementaires, l'évolution de la couverture du risque décès a été actée ainsi que l'évolution des cotisations qui prendront effet dès janvier 2018.

MGEN a mis en place tout un ensemble de fonctionnalités digitales pour simplifier et fluidifier les échanges entre les adhérents et la mutuelle. Elle a aussi élargi la gamme de services dans le domaine de la santé, du bien-être et s'est attachée à rendre accessible la prévention au plus grand nombre.

En 2018 toutes les sections départementales entreront dans une nouvelle organisation territoriale, avec la création d'un niveau régional comme niveau de coordination, de mobilisation et de relais entre le département et le siège national.

Déjà en 2015, Thierry Beudet soulignait les enjeux du référencement : « Le cahier des charges ne correspond pas à notre vision solidaire de la santé car il exclut des droits notamment pour les retraités ». L'annonce ministérielle de l'éducation nationale est parue début juillet. MGEN est référencée aux côtés de deux assureurs : CNP assurance et Intérieure AXA.

Les délégués ont validé la création du futur groupe MGEN-Istya-Harmonie qui s'appellera désormais "Groupe VYV", nouveau leader de la protection sociale mutualiste en France.

Le vice-président Roland Berthilier a été élu nouveau président de la MGEN, suite aux nouvelles responsabilités mutualistes de Thierry Beudet, président de la FNMF, et président du nouveau groupe VYV.









BIENVENUE AU GROUPE VYV



Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, les Mutuelles santé ont entamé depuis plusieurs années un vaste mouvement de rapprochement. Si certaines ont fait le choix de s'appuyer sur des groupes à vocation capitalistique ou paritaire, la MGEN a choisi de rester sur la voie qu'elle suit depuis 70 ans, le mutualisme.

Les mutations actuelles sont majeures, porteuses d'avenir et de progrès mais aussi de risques de tensions et de fractures. Elles appellent un renforcement des solidarités pour préserver la cohésion sociale. Forts de ce constat partagé 14 mutuelles et groupements* – au total près d'une centaine de mutuelles – ont créé ensemble "LE" premier groupe de protection sociale, mutualiste et solidaire, en France : le **Groupe VYV**.

L'ambition est commune, le projet commun : inventer une protection sociale, mutualiste, performante et solidaire. Les groupes MGEN, Istya et Harmonie forment aujourd'hui le Groupe VYV, **un pôle non lucratif de la santé et de la protection sociale**, porteur d'une ambition d'acteur de santé globale et d'un vrai projet de société.

Le groupe s'articule autour de 3 structures faîtrières, structures auxquelles adhèrent les mutuelles et groupements en fonction, notamment, de leur métier (protection sociale ou santé) ou de leur statut juridique :

- **Le Groupe VYV** regroupant les mutuelles MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, MGEFI, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard se positionne comme la véritable tête du groupe. C'est une **UMG** (Union Mutualiste de Groupe) à vocation prudentielle qui aura également en charge la définition et le pilotage de la stratégie du nouveau groupe.

- **VYV Care** regroupe les **SSAM** (Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes). Entité d'animation et de coordination des activités sociales, sanitaires et médico-sociales, cette union met en œuvre la stratégie et porte également les missions de supervision, d'animation, de gestion des risques.
- **VYV Coopération** organise les synergies entre l'ensemble des structures du groupe, assure la coordination politique et stratégique et l'échange de moyens et d'expérience. C'est une **UGM** (Union de Groupe Mutualiste).

Côté offre et services, l'ensemble des métiers du groupe (prévention, santé, prévoyance, offre de soins, épargne-retraite...) permet de renforcer l'offre de services des mutuelles affiliées en apportant des réponses concrètes aux adhérents et aux entreprises publiques et privées.

Le groupe, qui protège déjà 10 millions de personnes, porte un double engagement :

- 1/ Vis-à-vis des adhérents** : « Apporter des réponses et une utilité sociale tout au long de leurs parcours de santé et de vie. Mais aussi accompagner les entreprises (publiques et privées) dans leurs obligations vis-à-vis de leurs salariés » ;
- 2/ Vis-à-vis de l'ensemble des Français** : « Contribuer à la rénovation de notre système de protection sociale ».



* Les 14 mutuelles et groupements fondateurs du Groupe VYV : MGEN, Harmonie Mutuelle, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), Mutuelle Générale des Finances (MGEFI), Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes (MAEE), Pavillon Prévoyance, Agrume, Harmonie Services Mutualistes (HSM), Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP), Mutuelle des Douanes, Mutuelle de l'Insee, Union Mutualiste Retraite.



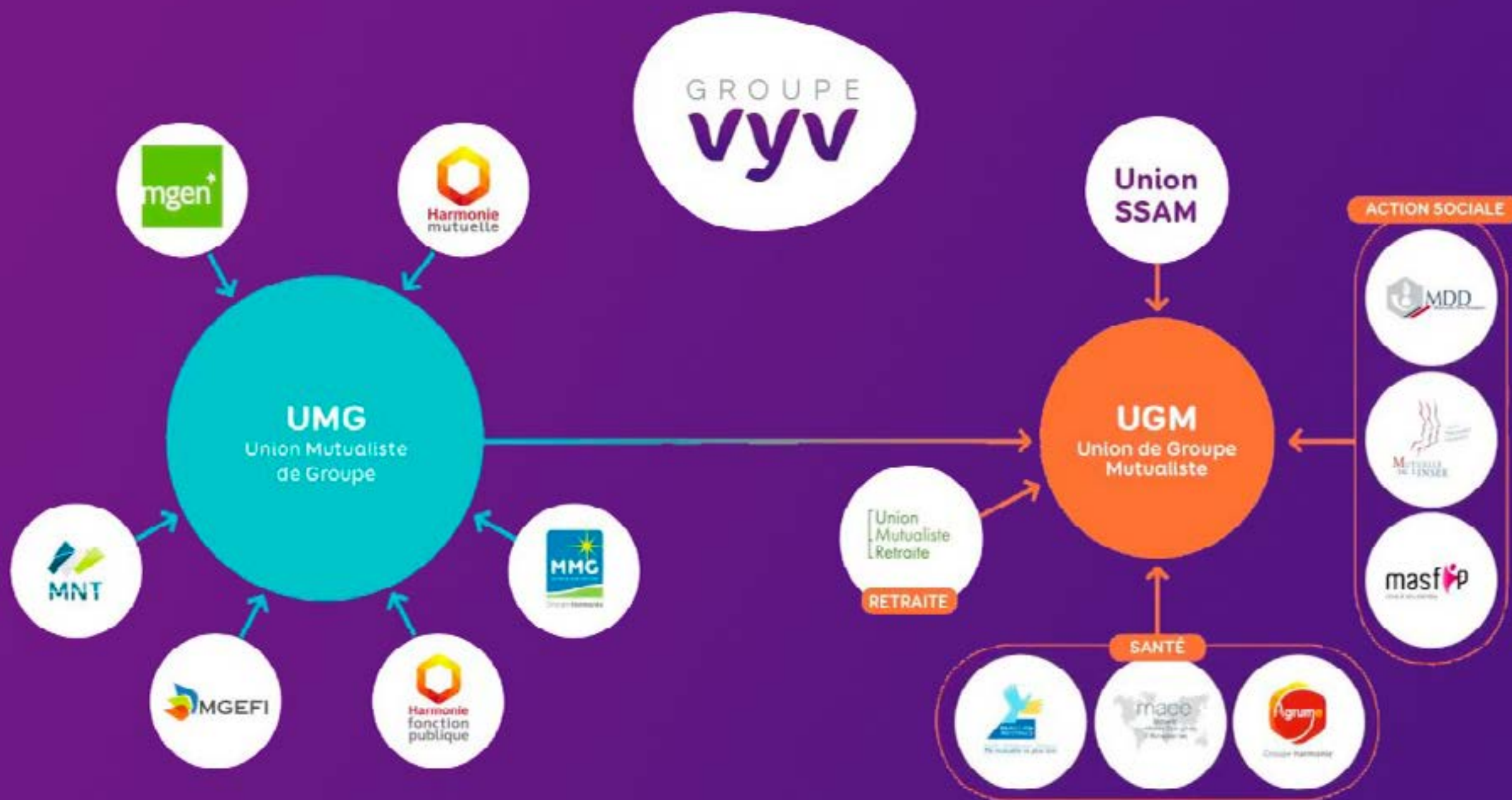




CÔTÉ CHIFFRES-CLÉS, LE GROUPE REPRÉSENTE



UN GROUPE ORGANISÉ AUTOUR DE 3 UNIONS





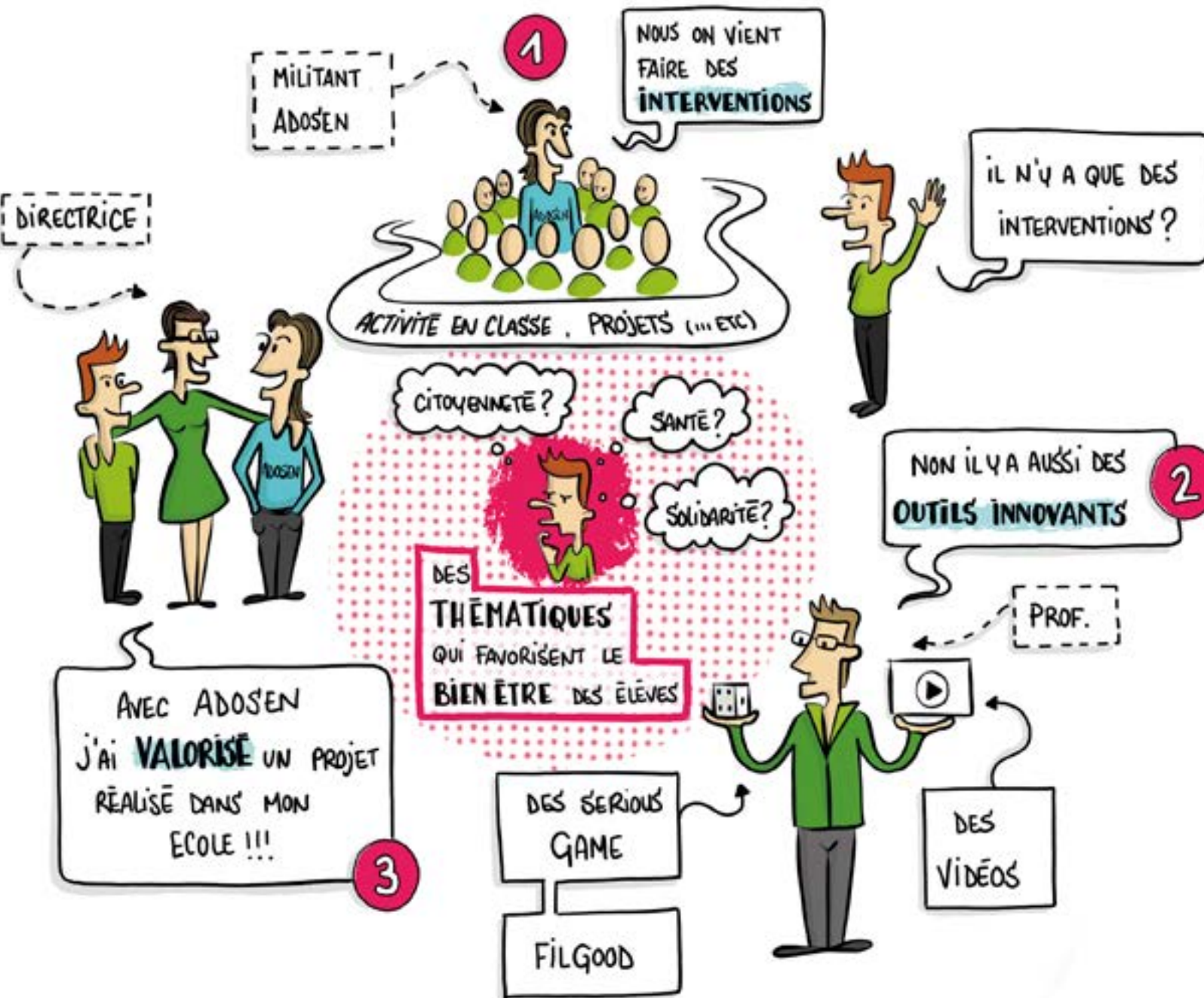
TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES !

L'ADOSEN – Prévention Santé MGEN s'implique dans tout ce qui touche au plus près au bien-être des élèves. En 2016, des outils innovants ont été créés. L'application "FilGood" et le Serious Game "Où est Alice ?"

Par ailleurs, pour concrétiser ses aspirations de valorisation et mutualisation de projets, l'ADOSEN – Prévention Santé MGEN a lancé en 2017 un Appel national à Projets Pédagogiques à destination des établissements scolaires.

Outre l'aide financière, l'association contribuera à la réussite des projets subventionnés à travers un accompagnement de compétences et une valorisation notamment sur son site internet : www.adosen-sante.com

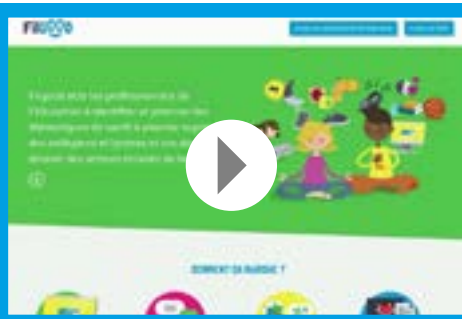
Cette année, encore plus que les années précédentes, l'ADOSEN – Prévention Santé MGEN ambitionne de s'inscrire dans une logique de réelle proximité avec les élèves et la communauté éducative. A cette fin, des volontaires en service civique ont été recrutés, afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans l'utilisation des outils créés par l'ADOSEN – Prévention Santé MGEN, "FilGood" et "Où est Alice ?", d'intervenir autour des thématiques du don, de l'égalité filles-garçons, des conduites addictives...



Filgood :
comment
ça marche ?



TUTORIEL ▶



Sur le périmètre de l'Académie de Montpellier, c'est Tristan LE NORMAND qui a été recruté. Nous sommes allés à sa rencontre...



**ADOSEN :
Prévention Santé MGEN**

- Association de loi 1901
- Agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale
- Présente sur l'ensemble du territoire au travers du réseau militant MGEN



FAIRE UN DON





Sur le périmètre de l'Académie Montpellier, c'est Tristan LE NORMAND qui a été recruté.

Nous sommes allés à sa rencontre :

◆ **Bonjour Tristan, peux-tu te décrire en quelques mots, nous expliquer ton parcours ?**

► Je suis Tristan Le Normand un breton de 21 ans. J'ai passé un bac scientifique avant de changer d'orientation et de faire une prépa littéraire. A la suite de celle-ci j'ai obtenu une licence d'histoire. Avant de commencer un master j'ai préféré faire une année de césure dans mes études pour me forger une expérience et m'assurer de mes choix pour la suite.

◆ **Pourquoi as-tu postulé sur cette mission de service civique ?**

► J'aimerais à terme devenir professeur d'histoire et cherche donc des expériences auprès de publics que je serai amené à côtoyer dans le milieu de l'enseignement pour m'assurer de la validité de mon choix. De plus j'ai toujours trouvé intéressantes les politiques de santé visant les enfants et c'est pour ces raisons que j'ai postulé à l'ADOSEN.

◆ **Comment envisages-tu ton rôle au sein de l'association ADOSEN ?**

► J'envisage celui-ci comme celui d'un interlocuteur disponible à l'échelle régionale pour accompagner la mise en place d'actions ainsi que pour répondre aux interrogations des publics visés. De plus je suis aussi un promoteur de l'association et mon objectif est donc de faire connaître celle-ci ainsi que ses outils.





ADOSEN PRÉVENTION SANTÉ MGEN VOUS REMERCIE DE VOTRE SOUTIEN



Vos dons n'ont jamais été aussi nécessaires et importants qu'aujourd'hui. Le monde éducatif, en pleine mutation, a besoin de nouvelles approches pour traiter des problèmes persistants et d'outils et stratégies innovantes pour faire face aux nouvelles difficultés émergentes.

C'est ce que l'ADOSEN – Prévention Santé MGEN propose à travers ses actions, et c'est à cela que vous contribuez en nous soutenant.

L'ADOSEN - Prévention Santé MGEN a beaucoup œuvré sur l'année 2016 et c'est grâce à vous ! Chacun de vos dons a permis à l'association de s'engager de manière plus concrète dans l'éducation et la promotion de la santé, de la citoyenneté et de la solidarité en inscrivant ses actions autour de trois axes centraux : la création et la diffusion d'outils pédagogiques, l'intervention en classes et la mutualisation et valorisation des projets pédagogiques.

En 2016, des outils innovants pour le bien-être du système éducatif ont été créés. L'application **FIGood** et le Serious Game **Où est Alice ?** sur le cyber-harcèlement (officiellement lancé en 2017), en sont les exemples concrets. Conçus pour évaluer le niveau de bien-être au sein des établissements afin de permettre au personnel éducatif de pallier aux difficultés rencontrées, FIGood bénéficie, à ce jour, à plus de 2500 jeunes scolaires et à près de 100 établissements scolaires.

Cette année, encore plus que les années précédentes, l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN ambitionne de s'inscrire dans une logique de réelle proximité avec les élèves et la communauté éducative. A cette fin, des volontaires en services civiques ont été recrutés pour intervenir dans les classes autour des thématiques du don du sang, de l'activité physique et sportive et de l'égalité filles-garçons, dans quatre régions de France. L'initiative, bien qu'à ses débuts, a séduit plusieurs établissements scolaires et pourra être étendue à d'autres régions de France à partir de septembre.

Le nouveau site Internet s'inscrit pleinement dans cette logique en facilitant la démultiplication des projets. Il permet en effet de partager, sur des thématiques variées, des dossiers et activités pédagogiques. Il permettra dès 2017 à l'ensemble des acteurs éducatifs d'y faire part de leurs expériences.

Ces volontaires permettent aussi de renforcer nos interventions sur le don du sang en lien avec l'Établissement Français du Sang. Thématique historique de notre association, nous souhaitons poursuivre cette dynamique dans les années à venir.

Par ailleurs, pour concrétiser ses aspirations de valorisation et mutualisation de projets, l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN lance en 2017 un **Appel national à Projets Pédagogiques** à destination des établissements scolaires. Outre l'aide financière, l'association contribuera à la réussite des projets subventionnés à travers un accompagnement de compétences et une valorisation notamment sur son site Internet : www.adosen-sante.com.

L'ADOSEN - Prévention Santé MGEN s'inscrit dans ce qui touche au plus près du bien-être des élèves. En prenant comme thématique centrale l'égalité filles-garçons pour les trois prochaines années, l'association entend relever un défi : celui d'empêcher les préjugés et stéréotypes liés au genre et les discriminations qui en découlent, d'entraîner le bien-être des élèves et d'influencer leurs choix de vie personnels et professionnels.

L'ADOSEN - Prévention Santé MGEN lance donc une importante campagne pour l'égalité citant les établissements scolaires : « **Stéréotypes/Stéréomoufs** ».

Vos dons n'ont jamais été aussi nécessaires et importants qu'aujourd'hui. Le monde éducatif, en pleine mutation, a besoin de nouvelles approches pour traiter des problèmes persistants et d'outils et stratégies innovantes pour faire face aux nouvelles difficultés émergentes. C'est ce que l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN propose à travers ses actions, et c'est à cela que vous contribuez en nous soutenant.

En mon nom et au nom du Conseil d'Administration de l'association ADOSEN - Prévention Santé MGEN, je vous remercie sincèrement de votre confiance, implication et support sans faille à nos projets. Nous espérons le renouvellement de votre soutien afin de continuer sur cette belle lancée.

Erik Chenut

Président de l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN

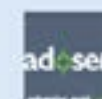
Appel à don pour l'année 2017

N° donateur / abonné :

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : _____ Profession : _____
 Structure (pour les établissements scolaires, collectivités territoriales, association...) : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Localité : _____ Courriel : _____

Je souhaite soutenir l'association ADOSEN - Prévention Santé MGEN pour l'année 2017 et je verse la somme de :
 10 € 15 € 20 € ou plus : _____ €

ICI



Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % de votre revenu fiscalisable. L'association adresse aux donateurs le justificatif permettant cette réduction d'impôts.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2003, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous écrivant.



Les solutions autonomie

qui éclairent les aidants et les aidés



Pour vous accompagner à tous les moments de la vie, et plus encore dans les moments difficiles, MGEN innove avec la nouvelle offre Complément Autonomie MGEN.

Parce qu'au-delà de l'indispensable soutien financier, vous bénéficiez d'un dispositif exclusif d'aides et de services personnalisés à l'attention de la personne en perte d'autonomie...et des proches qui la soutiennent.

MGEN propose un ensemble de solutions concrètes et un accompagnement sur mesure pour préserver aussi bien l'indépendance des personnes dépendantes que celle des proches en situation d'aidants.

Qu'est-ce qu'une personne en situation de dépendance ?

La dépendance, c'est l'incapacité à accomplir seul certains actes essentiels de la vie courante : se déplacer, se lever, s'habiller, préparer son repas, s'alimenter, faire sa toilette... Les personnes dépendantes sont conscientes des impacts de leur situation : elles aspirent à « bien vieillir » et à ne pas être une charge pour leurs proches.

Qu'est-ce qu'un aidant ?

Enfant, parent, conjoint : l'aidant est un proche, la plupart du temps un membre de la famille, qui assiste une personne dépendante dans les activités de la vie quotidienne. Démarches administratives, courses, repas, soins... impactent lourdement la vie des aidants. La plupart du temps, ils sont encore en activité, et concilier vie professionnelle, vie familiale et situation d'aidant s'avère très compliqué.

Pour tous renseignements,
télécharger
la brochure

Demandez
un rendez-vous
monconseiller@mgen.fr



“ Papa souffre d'une perte de mobilité et vit à **40 km** de chez moi... mais c'est moi qui l'aide. ”





Infos pratiques :

PASS MUTUELLE ÉTUDIANTE.E RÉGION OCCITANIE

- Votre situation a changé ? • Vous avez été mutés ? • Vous avez pris votre retraite ?
- Vous êtes mariés ? • Jeune parent ? • Vous avez un projet immobilier ?

**PENSEZ À NOUS INFORMER, POUR VOS PROJETS,
NOUS AVONS LA SOLUTION !**

CONTACTEZ-NOUS >

La MGEN s'associe à la région Occitanie pour proposer aux étudiants le *"Pass Mutuelle Étudiant.e"*.

La jeunesse constitue
une des priorités de la Région.

C'est pourquoi elle souhaite contribuer
à l'amélioration des conditions de vie
des étudiant.e.s d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,
dans le respect du principe d'égalité des chances
et donc de solidarité.

La Région déploie donc sur l'ensemble du territoire
régional, en complémentarité avec les dispositifs
nationaux, une aide spécifique, sous certaines
conditions, pour favoriser l'accès aux soins
des étudiant.e.s : le Pass Mutuelle Etudiant.e

Cette aide de la Région, destinée à faciliter
l'accès aux soins des étudiants boursiers,
s'élève à **100 € par année universitaire**.



**> Pour davantage d'infos,
consultez le site**

**[https://www.laregion.fr/
Pass-Mutuelle-Etudiant-e](https://www.laregion.fr/Pass-Mutuelle-Etudiant-e)**



**• Rendez-vous
dans votre section**

• Par mail :
monconseiller@mgen.fr

• Par téléphone au 3676

**• Via votre Espace personnel
sur le site [mgen.fr](https://www.mgen.fr)**



CO

COMMUNAUTÉ
COLLABORATIF
COLLÈGUE
OPÉRATIFADHÉREZ À L'ESPRIT
CORRESPONDANT
MGEN**C'EST UTILE**

*Je suis un relais entre
mes collègues et MGEN.*

C'EST FACILE

Je choisis mon niveau d'engagement.

C'EST SIMPLE

*Je contacte la section MGEN
de mon département.*



**Contactez le président
de votre section par courriel :
president66@mgen.fr**



POINTS INFORMATION EN ETABLISSEMENTS



Pour être au plus près des personnels exerçant dans le champ de l'éducation nos Conseillers Mutualistes MGEN assurent annuellement des points d'information dans les lycées et collèges.

C'est l'occasion pour chacun, quel que soit son statut, de s'informer sur des règles de Sécurité sociale, d'aborder des thèmes de droit du travail (allocations et indemnités journalières, congé pour longue maladie...), de s'enquérir de l'avancée d'un dossier personnel ou de mieux connaître les prestations et offres de la MGEN. Tout adhérent exerçant ou résidant près des établissements cités peut demander à rencontrer notre Conseillère Mutualiste en sollicitant un rendez-vous via l'adresse sd066@mgen.fr.

NB : un courriel personnel envoyé par votre établissement confirmera la date de la permanence.

Pour les établissements ne figurant pas dans cette liste, soit nous les avons déjà visités, soit nous attendons confirmation d'une date pour notre point information.

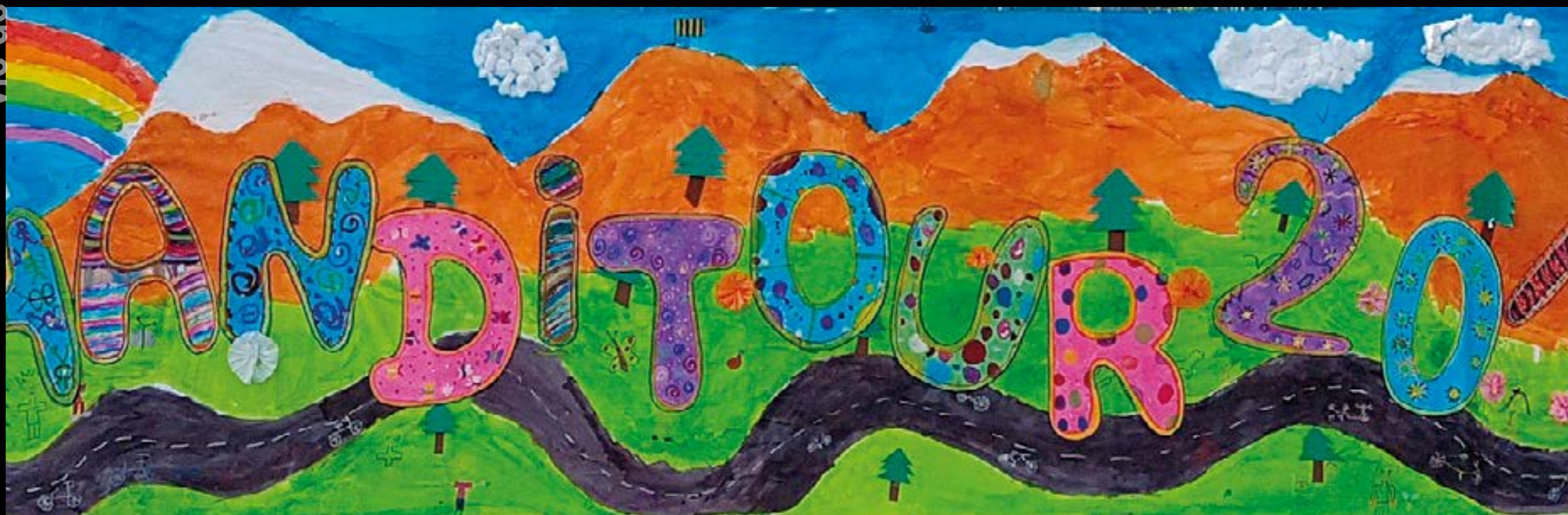
Calendrier prévisionnel des Points information pour l'année 2017-2018

VILLE	ETABLISSEMENT	CORRESPONDANT(E)	DATE
ARGELES / MER	Collège Les Albères	Joëlle CARRERE	Jeudi 22 mars
CABESTANY	Collège P. Casals	Delphine MOULENAT	Jeudi 03 mai
CANET EN ROUSSILLON	Collège Côte Radieuse Lycée R. Luxembourg	Joëlle POITE Nadine DE MAURY	Mardi 10 avril Mardi 10 avril
CERET	Collège J. Amade Lycée D. de Séverac	Christiane DUPOUTS Valérie CREIXELL	Jeudi 05 avril Mardi 13 février
ELNE	Collège P. Langevin	Marie-Christine BAUX	Mardi 27 mars
ESTAGEL	Collège Joliot Curie		Jeudi 22 mars
ILLE SUR TET	Collège P. Fouché	Michèle CORREIA	Jeudi 12 avril
LE SOLER	Collège J. Verne		Mardi 30 janvier
MILLAS	Collège Bourquin	Claude JUANOLA	Jeudi 08 février
PERPIGNAN	Collège Albert Camus Collège La Garrigole Collège J. Macé Collège J. Moulin Collège M. Pagnol Collège J-S. Collège A. de St-Exupéry Collège Mme de Sévigné EREA J. Miro Lycée F. Arago Lycée L. Blum Lycée J. Lurçat Lycée A. Maillol Lycée P. Picasso	Nadine GIRALT Monique BAILS Josiane JOLY- MORATO Maxime RICHARD Josette MONTFORTE Florence COMTE-DOERLER Colette PLANES PonsIsabelle PEREZ Gilles MARANGES Pascal SERRET Sylvie WEBER Frédéric. SCOTTO DI A Colette GRAND Farida BENZINE Yannick LLORENS Patrick MONIER France LEBRUN	Jeudi 25 janvier Mardi 18 janvier Jeudi 05 avril Jeudi 29 mars Mardi 03 avril Jeudi 15 mars Mardi 15 mai Mardi 12 décembre Mardi 23 janvier Mardi 13 mars Jeudi 07 décembre
PIA	Collège J. Rous	Christine AGUSTI	Jeudi 01 février
PORT VENDRES	Collège Côte Vermeille		Jeudi 12 avril
PRADES	Collège G. Violet Lycée Ch. Renouvier	Sylvie DESCOUBES Sandrine GRION	Jeudi 14 décembre Jeudi 14 décembre
RIVESALTES	Collège Mal. Joffre	Gilles DAURIACH	
SAINT ANDRE	Collège P. Mendès France		Mardi 20 mars
SAINT CYPRIEN	Collège A. et J. Olibo	Lydie DEMOULIN	Mardi 06 février
SAINT ESTEVE	Collège Le Ribéral	Aude TOUBAS	Mardi 15 mai
ST LAURENT DE LA S.	Collège J. Mermoz	Elisabeth MEDINA	
		Jean-Pierre CAUFOPE	Mardi 28/11
ST PAUL DE F.	Collège J. Calvet	Martine BINI	Jeudi 22 mars
THUIR	Collège P. Moreto	Jean-François SEGUREL	Jeudi 15 février
TOULOUGES	Collège F. Mitterrand	Richard MORAL	Jeudi 11 janvier
VILLELONGUE DELS M.	Lycée A. Sauvy	Laurent DAUBA Christiane SEVAULT	Mardi 16 janvier

Il n'y a pas de correspondant(e) dans votre établissement ?
Convaincu(e) par l'action de la MGEN, vous aimeriez être utile et orienter vos collègues ?
Faites vous connaître en contactant la section : sd066@mgen.fr



MGEN PARTENAIRE DU PROJET HANDITOUR 66



Véritable projet pédagogique et éducatif, HANDITOUR dans sa 4e édition catalane porte une ambition, celle de permettre à un peloton de 80 personnes adultes et surtout à 500 élèves de vivre une aventure humaine basée sur la solidarité entre personnes valides et personnes en situation de handicap.

Le principe en est simple, durant 3 jours, un joyeux peloton de cyclistes "ordinaires" et "extraordinaires" parcourt les petites routes des Pyrénées-Orientales, en Conflent et Fenouillèdes à la rencontre des écoliers, des collégiens et lycéens de la circonscription de Prades situés sur son parcours. Tout est prétexte à rencontres entre enfants et adultes avec un caractère intergénérationnel marqué.

C'est également un projet sportif dans lequel les écoles peuvent s'engager au terme d'un cycle d'apprentissage "vélo" avec passation d'un permis "cycliste". La sécurité routière y est omniprésente. C'est aussi l'occasion de multiples exploitations pédagogiques : enfants reporters, élèves journalistes, chanteurs, danseurs, producteurs d'écrits, créateurs artistiques... tout est mis en œuvre pour développer de très nombreuses compétences et savoirs.

Un important travail préparatoire et partenarial génère un lien social important sur l'ensemble du territoire de la circonscription de Prades et nous l'espérons pour l'avenir, sur le département des Pyrénées-Orientales. La MGEN est partenaire en soutenant chaque année HANDITOUR 66.



Pour tout renseignement : Claire Martin, Philippe Bertein,
inspection de l'Éducation nationale, Prades.





Les images valant souvent mieux qu'un long discours,
nous vous invitons à découvrir la vidéo Handitour
en téléchargeant le clip 2017 en suivant le lien :

<http://pedago66.fr/emala3c/spip.php?article203>

Sur ce site **Emala3c**, vous pourrez également visionner les clips 2015 et 2016.





Votre espace personnel

→ Créez ou accédez à votre espace



Devenir correspondant MGEN

Infos pratiques



NOUS RENCONTRER

44 Chemin de la Passió Vella
66100 Perpignan

Horaires

- **Du lundi au vendredi :**
9 h - 17 h 30
Sauf le mardi : 10 h - 17 h 30

- **Vacances scolaires :**
Fermeture à 17 h



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h 30

36 76 (service gratuit
+ prix d'un appel)

Fax : 04 68 56 86 64



NOUS ÉCRIRE

SECTION MGEN
44 Chemin de la Passió Vella
66830 Perpignan Cedex

Président

Christophe Patier

Directeur

Dominique Sève

POUR NOUS SUIVRE SUR TWITTER

 [Suivre @Mgen08](#)

